CNAS du 8 décembre 2016

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

FO FINANCES a pensé voir le pire avec le projet de loi de finances 2016 (PLF) qui a entériné le « casse du siècle » de l'action sociale, -30M€! Or, force est de constater que le PLF 2017 n'a rien à envier à son prédécesseur.

Certes, **FO FINANCES** a pris acte de l'exonération de la réserve de précaution pour les associations. Toutefois, **FO FINANCES** sera vigilante sur l'effectivité de cette décision jusqu'au terme de l'année 2017.

FO FINANCES regrette que le PLF 2017 soit présenté aux Fédérations sans que ces dernières ne puissent d'une manière ou d'une autre apporter des amendements permettant d'améliorer un budget frappé d'austérité!

Vous nous présentez aujourd'hui un projet de budget en deçà de celui de 2016, alors même que le ministre dans son discours lors du Comité technique Ministériel du 6 octobre 2016 mettait un point d'honneur à la préservation de l'action sociale ministérielle.

« Le budget 2017 garantit à cet égard un niveau élevé et inchangé de prestations pour les agents de Bercy. Le champ des prestations et des bénéficiaires restera intégralement maintenu ».

Or, vous présentez un budget basé sur les crédits réellement consommés en 2015.

Pour **FO FINANCES**, c'est inacceptable! Ce double discours fait peser de lourdes craintes sur l'avenir de l'action sociale dans notre ministère.

Dans ce contexte, pour **FO FINANCES**, cela ne laisse présager ni amélioration, ni nouvelles prestations pour les agents.

FO FINANCES a pourtant porté de nombreuses demandes non satisfaites comme l'augmentation du nombre de réservations de berceaux, la mise en œuvre d'un plan ambitieux pour le logement social en adéquation avec les demandes des agents...

De même, il est inadmissible de constater, une nouvelle fois, voir l'Alpaf sanctionnée pour sa bonne gestion, l'obligeant à puiser dans ses réserves et à revoir ses objectifs de réservations de logements de la convention.

FO FINANCES tient à vous rappeler que ces objectifs ont été actés en urgence au cours du CNAS du 7 janvier 2016.

S'agissant des restaurants financiers, FO FINANCES reste attachée à la restauration collective. Toutefois, en cas de fermeture de restaurants financiers il appartient à la direction de trouver une solution de remplacement, en concertation avec les principaux intéressés, c'est à dire les agents.

Sur l'harmonisation tarifaire de 2017, nous prenons acte de la non revalorisation des plafonds. Pour autant, FO FINANCES vous interpelle sur l'incidence de PPCR pour les agents en bas de grille, qui voient outre « l'arnaque » de PPCR lui-même, le peu de gain financier absorbé par une revalorisation de leur prix de repas au plateau, du fait de l'indice plafond 466. Elle vous demande d'interpeller de toute urgence la DGAFP sur la question.

Enfin, nous réitérons notre demande d'un bilan de l'activité de l'action sociale à Mayotte.

Pour FO FINANCES, votre proposition d'engager un débat, dans un budget contraint, sur la ventilation de nouvelles prestations au détriment d'autres, ne peut être acceptée en l'état.

En effet, les attentes et les besoins des agents ne permettent pas de revenir sur des prestations acquises. De plus, cet exercice va à l'encontre du processus d'autonomie de gestion des associations ALPAF, EPAF et AGRAF, confortant par ailleurs la position de notre fédération lors de la mise en place de celui-ci.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ACTION SOCIALE SUR:

http://www.financesfo.fr/



Rubrique ACTION SOCIALE